

Lettre à Monsieur Emmanuel Macron Président de la République Française

Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris

Monsieur le Président de la République

Le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie subit depuis bientôt 15 mois des bombardements quotidiens avec leur lot de destructions matérielles et humaines dépassant tout ce qu'ont pu voir les ONG internationales intervenant sur les scènes de guerre au monde.

Il faut que cela cesse et nous réclamons que la France par votre intervention exige :

- Un cessez-le-feu immédiat et pérenne à Gaza, le retrait de l'armée israélienne et l'ouverture de tous les points de passage à l'aide humanitaire,

- La fin de l'occupation, de la colonisation et de la politique d'apartheid, conformément à la résolution de l'ONU du 18 septembre 2024.

- Le droit au retour des réfugié·es palestinien·nes comme le stipule la résolution 194 de l'ONU.

- Le retrait immédiat de l'armée israélienne du Liban, et la pérennisation du cessez-le-feu,

- La libération de toutes les personnes détenues, qu'il s'agisse des otages détenus par le Hamas, des plus de 10.000 prisonnier·es politiques palestinien·nes détenu·es au mépris du droit international, depuis des dizaines d'années pour beaucoup d'entre eux, et des milliers de Palestinien·nes de Gaza transféré.e.s dans des centres de détention et de torture.

- Un soutien matériel et politique à l'UNWRA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, honteusement attaquée par Israël, indispensable à l'aide humanitaire, l'éducation et la santé à Gaza.

- Un soutien sans ambiguïté à la Cour Pénale Internationale, et l'engagement d'appliquer ses décisions sans restriction ni réserve : nous n'acceptons aucune immunité pour les criminels de guerre.

- L'application de l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 19 juillet 2024 qui exige d'Israël la libération des territoires occupés. La France, ayant reconnu la compétence de la Cour internationale de Justice sur cette question, doit exiger son application.

- La protection des journalistes palestiniens et l'ouverture de Gaza à la presse internationale,

- La fin de l'impunité de l'État d'Israël, et des sanctions tant qu'il ne respecte pas le droit international avec un embargo sur toutes les livraisons d'armes, de munitions et de composants militaires à destination d'Israël, des sanctions diplomatiques, la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël,
- La reconnaissance par la France de l'État de Palestine dans le cadre du droit du peuple palestinien à l'autodétermination,
- La construction d'un avenir de paix entre les peuples palestinien et israélien fondé sur l'égalité des droits.

Nous demandons en France, le respect de la liberté d'expression, de manifestation, de réunion, la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, notamment l'antisémitisme et l'islamophobie, le refus de toute instrumentalisation de cette lutte et de tout amalgame.

Je m'associe pleinement aux exigences des associations et organisations du collectif national pour une paix juste et durable entre les peuples palestiniens et israéliens auquel se joint les organisations savoyardes suivantes : Association France Palestine Solidarité, Alternatives et Autogestion, Association solidarité enfants Palestiniens, Attac Savoie, Cap à Gauche, Chambéry A Venir, Génération.s Savoie, LDH Chambéry, LFI, La gauche éco-socialiste, Le Mouvement de la Paix, Mouvement Citoyen Grand Chambéry, les Ecologistes, NPA-l'anticapitaliste, PCF, PCOF, POI, UL CGT...

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération à hauteur de mon espérance dans votre intervention pour la construction de la Paix au Proche Orient.

Date

Nom prénom et éventuelle fonction élective

Adresse postale

Signature